



Déclaration de performance selon l'annexe III du règlement (UE) nr. 305/2011				
0	Version	DOP 2019/3015		
1	Code d'identification clair du type de produit	TargoVENT WI		
2	Numéro de charge conformément à l'article 11/4	Voir impression sur le produit		
3	Usage du produit	Ecran de façades selon EN 13859-2:2014		
4	Nom du produit et adresse de contact conformément à l'article 11/5	TargoVENT WI Targo Specialty Products AG Brüelstrasse 23, CH-8932 Mettmenstetten		
5	Nom et adresse des fondés de pouvoir conformément à l'article 12/2	Non applicable		
6	Système d'évaluation et de contrôle des performances conformément à l'annexe V	Système 3		
7	Déclaration des performances pour un produit de construction auquel s'applique une norme européenne harmonisée	CSI (NB 1390) a délivré des rapports du test		
8	Déclaration des performances pour un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été établie	Non applicable		
9	Performance déclarée	Caractéristiques essentielles	Performance	Norme européenne harmonisée
		Réaction au feu	E	EN 13501-1
		Résistance à la pénétration d'eau	W1	EN 1928
		Résistance à la pénétration d'eau après vieillissement*	W1	EN 1296 /EN 1297 EN 1928
		Perméabilité à la vapeur	0.05 (\pm 0.03/0.02) m	EN 12572
		Force de traction MD/CD	270/140 (\pm 40) N/50 mm	EN 12311-1
		Force de traction MD/CD après vieillissement*	\geq 170/65 N/50 mm	EN 1296 /EN 1297 EN 12311-1
		Dilatation MD/CD	80 -150 / 160 - 220 %	EN 12311-1
		Dilatation MD/CD après vieillissement*	\geq 30/35 %	EN 1296 /EN 1297 EN 12311-1
		Résistance à la déchirure (clou) MD/CD	250 -330 / 135-215 N	EN 12310-1
		Résistance thermique	-40 à +80 °C	Consigne du fabricant
		Comportement au pliage à froid (flexibilité)	- 40 °C	EN 1109
Matériaux dangereux	Aucun	EG 1907/2006		

* Après 5000 heures de vieillissement artificiel (exposition aux rayons UV) et 90 jours de traitement thermique à 70 °C.
 (Standard : 336 heures d'exposition aux rayons UV)

La performance du produit mentionné aux points 1 et 2 correspond à la performance déclarée mentionnée au point 9.

La responsabilité quant à l'établissement de cette déclaration des performances incombe entièrement au fabricant mentionné au point 4.

Signé pour et au nom du fabricant par:



Hans Stocker, Directeur
Mettmenstetten, 31.07.2019